



## AVIS DE RECRUTEMENT

La Ville de LE PORT

### RECRUTE

Par voie statutaire (mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude)  
ou par voie contractuelle

### POUR SA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT UN(E) CHARGÉ(E) DE MISSION PRÉVENTION/GESTION DES RISQUES Filière administrative ou technique– Catégorie A

**Au sein de la Direction de l'Aménagement du Territoire, vous aurez en charge les missions relatives à la prévention et à la gestion des risques.**

#### **MISSIONS ADMINISTRATIVES :**

- ✓ Etre référent de la commune en interne et pour les partenaires extérieurs dans les domaines variés de l'environnement : appui technique et juridique sur les documents et dossiers réglementaires rattachés au Code de l'environnement, veille réglementaire en matière d'environnement... ;
- ✓ Assurer une veille réglementaire, analyser l'incidence des évolutions réglementaires, techniques et scientifiques afin de mettre à jour les documents de prévention et de gestion des risques, effectuer une veille permanente de l'évolution des risques sur le territoire ;
- ✓ Participer à la rédaction ou la mise à jour de divers documents de prévention ou de gestion des risques sur le territoire établis par les services de l'Etat et les décliner opérationnellement sur le plan local (PPR, plans ORSEC, plan POLMAR...);
- ✓ Commander, réaliser et conduire des études environnementales en lien avec les responsables d'opérations d'aménagement, de l'urbanisme-planification et du foncier

#### **GESTION DE CRISE :**

- ✓ Etre l'un des contacts privilégiés en interne et pour les partenaires extérieurs en matière de risques, spécialement dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : assurer le suivi et la mise à jour de la documentation PCS, assurer un dialogue constant avec les opérateurs industriels, les établissements scolaires et autres éventuels Etablissements Recevant du Public (ERP), en lien avec les gestionnaires dédiés ;
- ✓ Assurer la mission de référent PCS : veiller à la coordination des agents intervenant dans le cadre d'un déclenchement du PCS, intervenir en soutien grâce à une bonne connaissance de l'organisation de sauvegarde communale et à l'expérience de bonnes pratiques en matière de sécurité civile ;
- ✓ Informer régulièrement les équipes techniques et administratives de l'évolution des risques afin de développer une culture du risque au sein de la collectivité, animer des réunions et sessions de formation pour rappeler le rôle de chacun dans la gestion de crise.

#### **PROFIL ET QUALITÉS REQUISES :**

- ✓ Bonne connaissance des enjeux, évolution et cadre réglementaire des politiques publiques du domaine du développement territorial, d'aménagement du territoire et environnementales
- ✓ Bonne connaissance de la réglementation de l'urbanisme, de l'aménagement et de l'environnement (foncier, droit des sols, habitat-logement, risques majeurs)
- ✓ Esprit d'équipe
- ✓ Autonomie, organisation et rigueur
- ✓ Polyvalence
- ✓ Sens de l'écoute, ténacité, diplomatie

- ✓ Bonne connaissance des modalités de financement des opérations d'aménagement ;
- ✓ Bonne connaissance des règles et attribution de la maîtrise d'ouvrage publique ;
- ✓ Esprit d'équipe ;
- ✓ Autonomie, organisation et rigueur ;
- ✓ Aisance dans l'expression orale et écrite ;
- ✓ Sens de l'écoute, ténacité, diplomatie ;
- ✓ Capacité d'adaptation et d'initiative ;
- ✓ Intérêt pour l'innovation et l'expérimentation ;
- ✓ Qualités relationnelles.

**Poste à pourvoir rapidement**

Adresser lettre de motivation manuscrite + CV

Au plus tard le 08 Février 2022

Monsieur le Maire de LE PORT

B.P 62004

97821 LE PORT CEDEX

Le Port, le 11 OCT 2021

**LE MAIRE**



Olivier HOARAU